

# Renouvellement Adhésion **Ami Solidaire** de la Compagnie Acte II - 2019



Si vous êtes sensible aux orientations de la Compagnie Acte II, ses spectacles, ses expositions et son engagement auprès des enfants Manobo, vous pouvez nous aider de plusieurs façons :

- En « likant » notre page Facebook 'Compagnie Acte II' et en la recommandant à vos amis.
- En diffusant les vidéos de nos projets accessibles sur youtube, facebook ainsi que sur le site internet de la compagnie : [www.compagnieactedeux.com](http://www.compagnieactedeux.com)
- En assistant à nos spectacles et expositions où en les recommandant à vos amis.
- En nous faisant part de toute idée pouvant participer à la mise en place de nos projets.
- **En devenant ou renouvelant votre adhésion Ami Solidaire de la Compagnie Acte II, grâce à une participation financière qui permettra de supporter les nombreux projets de la compagnie en France et aux Philippines ( non déductible des impôts ).**
- En invitant vos amis à devenir Ami Solidaire de la Compagnie Acte II.

---

**COUPON REPONSE**, à retourner, à l'adresse suivante :

Compagnie Acte II  
3 allée du Bot - 29200 Brest

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

MAIL : .....

- J'ai liké la Page Facebook de la Compagnie Acte II.
- J'ai recommandé la Page Facebook de la Compagnie Acte II à mes amis.
- J'ai diffusé l'une des vidéos de la Compagnie.
- J'assisterai au spectacle *Ala-e-Din* de la Compagnie Acte II
- J'ai invité mes amis à aller voir le spectacle *Ala-e-Din* de la Compagnie Acte II
- J'ai une idée qui pourrait aider la compagnie, je la partage :  
.....
- Je deviens Ami Solidaire de la Compagnie Acte II, en versant la somme de ..... euros pour soutenir ses projets (par chèque libellé à l'attention de la Compagnie Acte II).**
- J'ai conseillé à mes amis de devenir de Ami Solidaire la Compagnie Acte II.